

2. Clés de casiers et livres D2 et D3

Deuxième degré (3 et 4èmes années) Vendredi 02 octobre 2020 à la Salle de Lecture

1 ^è h	8h30	Local 04	Mme Hanique	4F
	8h50	Local 52	Mme Douette	3B
2 ^è h	9h20	Local 112	Mme Luchem	3D
	9h40	Local 115	Mme Goossens	3E
3 ^è h	10h10	Local 251	Mr Reisch	4B
	10h30	Local 201	Mr Basia	4D
4 ^è h	11h15	Local 208	Mme Gérard	4C
	11h35	Local 252	Mme Colot	4E
6 ^è h	13h50	Local 113	Mme Boever	3F
	14h10	Local 252	Mme Colot	4A
7 ^è h	14h40	Local 55	Mme Delfosse	3C
	15h00	Local 112	Mme Luchem	3A

Troisième degré (5 et 6èmes années) Mercredi 07 octobre 2020 à la salle de lecture

1 ^è h	8h30	Local 110	Mr Hazard	6D
	8h50	Local 151	Mme Dardenne	6B
2 ^è h	9h20	Local 154	Mme Delchef	6E
	9h40	Local 208	Mme Gallez	5D
3 ^è h	10h10	Local 253	Mme Servotte	6C
	10h30	Local 252	Mme Colot	5A
4 ^è h	11h15	Local 252	Mme Colot	6A
	11h35	Local 253	Mme Servotte	5C
5 ^è h	12h05	Local 04	Mr Remacle	5E
	12h25	Local 106	Mr Hückel	5B

Les élèves doivent prévoir la preuve de paiement pour la clé de casier et leur carte d'étudiant de cette année (ou celle de l'année dernière s'ils étaient absents le jour de la photo individuelle).

- Les éducateurs passeront en classe pour faire noter les consignes aux élèves.
- Les élèves seront placés par ordre alphabétique avant le passage.

3. Rappel important concernant les consignes sanitaires

Le personnel et les élèves portent le masque dans tous les contacts **si la distance physique ne peut pas être respectée.**

Des moments de pause dans le port du masque doivent être régulièrement prévus en respectant la distance physique et de préférence en plein air.

L'enseignant porte le masque pendant le cours, lorsqu'il parle à voix haute.

Pour les élèves, le masque peut être temporairement enlevé si l'état médical de l'élève l'impose ainsi que pendant des pauses (récréations) ou des activités sportives.

Bonne journée !



Le Chef d'établissement f.f.
J-M BELLE